

Éditorial

Enjeux environnementaux : politiques, projets et réseaux d'acteurs entre le transnational et le local

Ingreet Juliet Cano Castellanos¹, Marlène Dégremont² et Arthur Laurent³

Introduction

Les politiques de gestion environnementale font aujourd'hui l'objet d'un nombre croissant d'accords internationaux et d'initiatives de la société civile. La gestion durable des ressources naturelles, les stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, mais aussi l'approvisionnement en eau potable et l'administration des biens et services publics apparaissent donc comme des enjeux contemporains. C'est dans un contexte où les inquiétudes se multiplient face aux changements environnementaux que les acteurs et les institutions tendent à se positionner en réponse aux défis du XXI^e siècle. En effet, de nouveaux acteurs et des groupes d'acteurs locaux émergent ou se trouvent immergés dans des arènes où se mêlent environnement et politique. Ces différents groupes d'acteurs, tels que les populations locales, les petits producteurs agricoles, les populations périurbaines, les organisations de producteurs et les populations autochtones, se confrontent alors à divers types de projets de développement durable ou de technologies vertes. Ces projets s'accompagnent en outre d'acteurs institutionnels internationaux et transnationaux qui contribuent à produire des normes à travers l'élaboration et la conception de politiques environnementales à un niveau global, ainsi que des organisations non gouvernementales et transnationales (WWF, Greenpeace, Friends of the Earth, etc.) qui prennent part aux débats dans les arènes de discussions transnationales (Sommet de la Terre, conférences internationales) tout en participant à la mise en œuvre de projets à l'échelle locale.

Ainsi s'organisent de multiples chaînes d'acteurs entre les organisations transnationales et les populations locales au sein desquelles les positions intermédiaires parfois décrites comme relevant de courtiers ou *brokers* se multiplient. À travers ces chaînes complexes, on observe la circulation de nouvelles manières de concevoir les milieux

¹ CIESAS, Sureste, Mexico.

² EHES, IRD-GRED, Nouméa.

³ CERL, Sciences-Po, Paris.

environnementaux, mais aussi les innovations technologiques et des mécanismes de valorisation des ressources tels que les marchés du carbone ou d'autres types de paiements pour des services écosystémiques. Au regard de ces éléments caractéristiques de la situation contemporaine en matière environnementale, nous avons tenté de rassembler quelques textes qui proposent une réflexion critique sur ces phénomènes sociaux contemporains produits par des enjeux environnementaux à portée transnationale. Les articles sélectionnés proposent une description systématique des enjeux environnementaux qui émergent dans des contextes variés et complexes. L'analyse de ces enjeux s'effectue en considérant attentivement la diversité des acteurs sociaux impliqués et les dynamiques de pouvoir qui traversent les relations que ces mêmes acteurs établissent entre eux.

Deux questionnements ont constitué le fil rouge des réflexions et argumentaires des auteurs présentés ici :

- D'une part, quels sont les effets et implications des enjeux environnementaux au niveau local ?
- D'autre part, comment analyser les changements qu'ils impliquent en partant du terrain, sans pour autant laisser de côté leur dimension transnationale ?

À partir de situations géographiques distinctes et à travers des problématiques environnementales contrastées, les auteurs ont proposé d'aborder ces deux axes du questionnement.

Nous exposons ici, de manière introductive, les problématiques traitées et les perspectives analytiques proposées au sein des riches contributions qui composent ce numéro de revue.

La prédominance de l'agenda international du changement climatique

Dans un contexte marqué par la prééminence des enjeux climatiques et la tenue de la COP21 en tant qu'événement international visant à traiter des problématiques environnementales contemporaines, il n'est pas surprenant que les articles ici réunis évoquent directement ou indirectement ce que l'on peut nommer « l'agenda du changement climatique ». Cette notion fait référence, selon nous, à l'ensemble des actions de politique publique programmées ou mises en place de part et d'autre de la planète pour faire face aux problématiques environnementales telles que : le risque d'immersion de territoires insulaires dû à l'augmentation des niveaux d'eau des océans, la désertification des milieux fortement modifiés depuis la moitié du XX^e siècle, les inondations dans les secteurs périurbains de villes en pleine croissance ou encore l'augmentation des émissions de CO₂ liés à la déforestation ou de la dégradation forestière. Dans la mesure où l'agenda du changement climatique prédomine sur la logique avec laquelle s'affrontent ces problématiques environnementales à d'autres, les chercheurs s'efforcent à constamment explorer la manière dont les enjeux environnementaux doivent

être compris à la lumière des effets du réchauffement global. Plusieurs auteurs soulignent la nécessité de saisir les facteurs politiques et administratifs directement liés à des situations environnementales défavorables pour certaines parties de la population. D'autres attirent l'attention sur les tensions et contradictions qui caractérisent la mise en place de projets ou d'actions inscrites dans l'agenda international du changement climatique. Enfin, les auteurs choisissent de centrer leur regard sur les efforts organisationnels entrepris à différentes échelles pour débattre des termes sur lesquels s'établissent les impératifs de l'agenda en question.

Caroline Schaer et Eric Hahonou, à travers une étude socio-anthropologique à Pikine (Sénégal), nous invitent à considérer les inégalités sociales et les dysfonctionnements des institutions gouvernementales comme des facteurs qui éclairent en profondeur la récurrence des inondations dans un contexte périurbain à proximité de la ville de Dakar. Damien Vallot, à travers une recherche qualitative dans les atolls de Funafuti (Tuvalu) et Tarawa (Kiribati), revient pour sa part sur l'effet de saturation expérimentée par les acteurs locaux au cours des 20 dernières années avec l'arrivée conséquente et constante de consultants internationaux et de journalistes souhaitant connaître ou travailler autour de la vulnérabilité des populations locales liée à l'augmentation du niveau de la mer dans le Pacifique Sud. Dans une autre perspective, Axel Ducourneau, Abdou Ka et Medhi Saqalli, attirent l'attention sur les dynamiques de pouvoir qui traversent les relations entre experts et populations locales gravitant autour du projet de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (GMV). À partir d'une analyse de discours, Émilie Dupuits nous oriente quant à elle, vers les réflexions, apprentissages et revendications que les différents membres des organisations de gestion forestière en Amérique centrale mobilisent dans les arènes de discussions transnationales traitant de la conservation de la biodiversité et de la mitigation du changement climatique. Ainsi, selon les outils analytiques, approches disciplinaires, terrains et objets d'étude, l'ensemble des recherches présentées ici propose des analyses critiques et questionne les dynamiques qui s'opèrent autour du changement climatique, non pas pour nier les effets de l'intense transformation environnementale qu'ont expérimenté les milieux, mais bien pour élargir notre regard sur les limites et les portées des logiques avec lesquelles sont traités les problèmes environnementaux contemporains, tant dans les arènes transnationales que régionales et locales.

Approches et mobilisations différenciées de la notion de gouvernance

La notion de gouvernance et en particulier l'idée de gouvernance environnementale est mobilisée dans la majeure partie des travaux de recherche exposés. Cependant, les définitions utilisées par les auteurs ne sont pas homogènes, mais issues de différentes sources institutionnelles ou académiques. Cette hétérogénéité révèle les débats qui ont

cours autour de cette notion, tant dans les champs de la science politique et des relations internationales, que dans ceux de l'anthropologie et de la sociologie.

Ducourneau *et al.* utilisent une définition opérationnelle du mot gouvernance, en se référant à celle définie par des institutions comme le Programme des Nations Unies pour le Développement, quand d'autres (Dupuits) emploient la notion de gouvernance pour qualifier le processus de gestion environnementale issu d'institutions d'action collective, maintenu et soutenu par différents acteurs opérant à de multiples échelles. Enfin, Hahonou & Schaer s'extraient des définitions institutionnelles pour adopter une posture critique face aux présupposés normatifs que le mot gouvernance induit.

Considérant ces approches diversifiées, nous identifions au moins deux débats auxquels participent les auteurs de ce numéro. Le premier concerne le type de mécanismes à travers lequel s'exerce une convergence d'action citoyenne, d'institutions gouvernementales ou non gouvernementales et des acteurs privés pour la gestion durable de ressources, milieux et territoires (Lemos et Agrawal, 2006). Le second traite des possibilités réelles de mettre en place des mécanismes de gouvernance environnementale dans des contextes fortement marqués par des inégalités sociales, des inerties institutionnelles et des solutions informelles face à l'absence ou la présence des institutions publiques (Blundo et le Meur, 2009).

L'article d'Emilie Dupuits s'inscrit en particulier dans les réflexions portant sur la gouvernance environnementale, via une analyse du phénomène d'émergence d'organisations transnationales rassemblant des leaders et des populations autochtones et paysannes autour de la défense d'une gestion communautaire des ressources et des territoires forestiers. Pour l'auteure, les pratiques organisationnelles et discursives des membres de l'Alliance Mésoaméricaine des Peuples et Forêts (AMPB, en espagnol: *Alianza Mesoamericana de los Pueblos y Bosques*) soulignent les efforts citoyens en faveur de la valorisation de la sylviculture communautaire et de la défense des territoires indigènes. Ces pratiques s'apparentent de fait à des stratégies organisationnelles ou des formes de gouvernance connexes à la conservation de la biodiversité.

L'étude de Caroline Schaer et Eric Hahonou, contribue quant à elle au débat critique sur la notion de gouvernance en explorant les pratiques d'organisation entreprises par les populations de Guinaw Rail Nord (quartier de la ville de Pikine) afin d'éviter les inondations récurrentes qui menacent leur implantation, face à l'absence d'actions gouvernementales et d'infrastructures publiques. À partir d'un travail de terrain sur le long terme, les auteurs analysent la manière dont la gestion des inondations s'organise grâce à une mécanique complexe d'arrangements public-privés. Au-delà de considérer ces arrangements comme des formes de gouvernance, les auteurs démontrent que la coproduction de services publics tend à s'institutionnaliser dans des contextes où les appareils d'État ont tendance à agir de manière marginale.

Selon une perspective centrée sur l'analyse des réseaux, les travaux de Ducourneau, Ka et Saqalli rendent compte des différents modes d'action collective qui convergent dans le cadre du projet de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (GMV),

en dépit de leurs différences, tensions et contradictions. Leur analyse met en lumière des logiques hiérarchiques produites par des agences de développement, coercitives portées par les populations locales bénéficiaires, et anarchiques de la part des scientifiques qui conseillent et orientent les agences de développement ainsi que les populations. Les auteurs proposent de voir la confluence de ces formes organisationnelles comme constitutive de la « panarchie » qui reproduit et valide le projet GMV. De cette manière, ils invitent à aborder de manière critique la notion institutionnelle de gouvernance véhiculée par les projets de développement durable.

Les travaux empiriques proposés par les auteurs, ainsi que les perspectives employées nous permettent de relever l'importance de poursuivre la réflexion sur les notions mobilisées, en particulier celle de gouvernance, afin d'aborder et analyser les enjeux qui émergent autour de la gestion des biens, services, ressources et territoires partagés. Les articles présentés dans ce numéro abordent également d'autres questions clefs dans la recherche socio-environnementale. Mentionnons par exemple le thème des différentes échelles au travers desquelles se configurent les enjeux environnementaux contemporains, mais aussi celui du rôle de certains acteurs spécifiques comme les appareils d'État ou encore les intermédiaires ou *brokers* qui émergent dans un contexte où se développent des approches à tendance néolibérale de gestion des ressources.

Des réseaux d'acteurs entre le transnational et le local

Les enjeux environnementaux qui se situent au cœur de ces analyses se configurent à travers l'enchevêtrement entre différents niveaux d'échelles allant du transnational au local. Cette tendance s'avère évidente concernant les actions de politique publique, les programmes et les projets mis en place à l'échelle locale qui suivent des paramètres opérationnels définis au niveau transnational. En ce sens, nous évoquons la prédominance de l'agenda international du changement climatique dans les problématiques et modes d'action collective, dont les auteurs de ce numéro nourrissent leurs analyses. Par ailleurs, la subordination des sphères transnationales sur les contextes locaux n'écarte pas l'hypothèse selon laquelle des enjeux émanant du terrain se répercutent et s'insèrent dans les débats, décisions et actions entreprises à l'échelle transnationale. Ce phénomène s'inscrit dans des relations de pouvoir qui continuent à s'exercer entre le Nord et le Sud global.

Selon cette perspective, nous avons pu centrer notre attention sur les effets contradictoires des différents agendas internationaux en plus de l'agenda du changement climatique, évoqué et traité par les différents auteurs de ce numéro.

Damien Vallot propose une critique de ce que les inquiétudes transnationales occasionnent dans les atolls de Funafuti et Tarawa face au risque d'augmentation des niveaux de la mer dans le Pacifique Sud. À partir de la question « combien de temps restez-vous ? », l'auteur attire l'attention sur le malaise que différents acteurs présents sur

ces territoires expérimentent face à la vague de journalistes et de consultants qui abondent dans la région pour en connaître la problématique environnementale, émettre des rapports, proposer des recommandations, et dont les séjours n'excèdent en général pas plus de deux semaines. En dépit de la courte durée de ces visites, Vallot souligne qu'elles sont justement essentielles au maintien de l'intérêt international pour ces territoires, *via* la médiatisation ou l'émission de rapports spécialisés. En plus de cette présence globale qui se vit localement de manière accélérée, l'auteur offre un focus sur la manière dont les agences et les consultants accaparent l'attention des fonctionnaires, ONG locales et membres d'organisations locales à travers des réunions, des ateliers et d'autres activités, sans nécessairement générer de meilleures conditions d'adaptation au changement climatique. L'auteur invite ainsi à porter un regard éclairé sur les effets émanant de ce réseau de relations dont le schéma est défini depuis l'échelle transnationale.

Axel Ducorneau, Abdou Ka et Mehdi Saqalli proposent une lecture critique différente en s'intéressant à la Grande Muraille Verte en tant que projet panafricain. Pensé comme un effort de collaboration et de coordination entre onze pays d'Afrique de la zone du Sahel et au sud du désert du Sahara, le projet en question s'avère être une illustration des défis transnationaux qui tendent à émerger dans le cadre de l'agenda international du changement climatique et du développement durable. Néanmoins, pour les auteurs, il s'agit là aussi d'un espace d'interactions sociales où la prise de décisions atteint de hauts niveaux de complexité en raison des multiples niveaux d'échelles qui entrent en jeu. En se centrant sur les activités qui s'opèrent à l'échelle locale, les auteurs mettent en évidence la manière dont les paramètres opérationnels établis à l'échelle transnationale se modifient sur le terrain en fonction des logiques sociales en grande partie étrangères aux objectifs écologiques et aux recommandations techniques et scientifiques des experts. En raison de la brèche qui se creuse entre les objectifs idéaux du projet et les pratiques menées à bien sur le terrain, les agences d'exécution, les scientifiques et les populations locales continuent à s'attacher à la rhétorique de la « lutte contre la désertification ». Pour les auteurs, cette tendance légitime les efforts techniques et garantit l'obtention de financements, mais surtout, contribue à soutenir et à donner une image cohérente du projet.

Emilie Dupuits propose quant à elle une vision contrastante sur la relation entre le local et le transnational. À l'aide d'un suivi des dynamiques organisationnelles de différents groupes paysans et indigènes d'Amérique centrale, elle rend compte de la mobilisation d'acteurs, d'idées et de discours de l'échelle locale à l'échelle transnationale. Depuis cette perspective, la création de l'Alliance Mésoaméricaine des Peuples et Forêts (AMPB) s'avère être le point culminant de ce processus. De la même manière, la consolidation de leaders qui dynamisent ce réseau d'organisations constitue une démonstration de l'important effort local et régional pour consolider un front social au niveau transnational. Loin de considérer ce positionnement comme une bataille gagnée, Dupuits parvient à aborder la consolidation de l'AMPB comme un processus marqué par

la constante négociation de points de vue entre les organisations de sylvicultures communautaires et les organisations de peuples indigènes. Les premières étant fondamentalement intéressées par la revendication des droits d'exploitation de leurs ressources forestières et les secondes par la défense de leurs territoires ancestraux. En dépit de ces deux versants de mobilisation locale, la biodiversité devient selon l'auteure une thématique qui contribue à intégrer les différents acteurs qui se rejoignent sur le plan transnational, grâce à leur influence convergente sur les sujets clefs de l'autonomie sur leurs territoires et sur la génération d'alternatives d'économie durable pour les populations locales.

Comme le montrent les discussions socio-environnementales à l'échelle transnationale, les inondations dans les secteurs périurbains visent à être résolues dans le cadre de l'agenda international du changement climatique. Or, pour Caroline Schaer et Eric Hahonou, cette tendance inhibe la prise en compte de la complexité des facteurs qui entrent en jeu avant, pendant et après les inondations et apparaissent centrales pour comprendre la récurrence de la problématique en question. C'est la raison pour laquelle ils confèrent une attention mineure à l'incidence du transnational sur le local pour saisir minutieusement la manière dont les divers acteurs sociaux se mobilisent afin de palier à l'absence d'infrastructures de services publics et à l'incapacité des institutions gouvernementales à répondre aux besoins en services de base des populations des périphéries urbaines et, bien sûr, aux inondations. En se positionnant ainsi, les auteurs axent leur analyse sur l'un des acteurs centraux des dynamiques de configuration des enjeux environnementaux contemporains, à savoir : l'État. En analysant les différents arrangements informels entre les acteurs des domaines publics et privés, ils montrent comment ces stratégies organisationnelles pour coproduire les services publics contribuent directement et indirectement à la reconfiguration des bureaucraties étatiques. En ce sens, bien que les acteurs locaux et d'autres acteurs sociaux assurent dans les faits la résolution des problèmes publics, les institutions gouvernementales continuent cependant à faire office de figures d'autorité présidant à l'action de la population.

Ainsi, ces différentes contributions permettent de mettre en évidence le fait que les politiques environnementales mises en place au niveau global adoptent des approches multi-échelles dans la mesure où de nombreuses problématiques dépassent les frontières des pays et que l'on constate une volonté d'orienter la gestion des milieux, des ressources et des territoires vers des horizons d'articulation se situant entre le public, le privé, le commun. Cependant, cette tendance ne signifie pas que les acteurs qui furent auparavant centraux dans la mise en place des politiques publiques aient cessé d'avoir un rôle. En cela, bien que l'on constate un amincissement des appareils d'État, ceux-ci expérimentent des reconfigurations qui leur permettent actuellement de continuer à influencer sur la configuration et/ou sur l'attention des enjeux environnementaux.

Les articles ici rassemblés rendent compte des transitions expérimentées dans des zones géographiques variées, comme évoqué au sujet les bureaucraties étatiques confrontées à l'émergence d'institutions publiques exclusivement dédiées à des thèmes environnementaux et/ou de changement climatique, ou bien la mise en place de mesures de décentralisation administrative afin de favoriser la gestion territoriale (Ribot *et al.*, 2006 ; Cano, 2016). Les articles présentés dans ce numéro se centrent principalement sur la diversité des intermédiaires ou *brokers*⁴ qui sont apparus sur la scène locale et transnationale, ainsi que le type de relations que les ONG (internationales et nationales), les consultants, les agents prestataires de services techniques, les organisations communautaires, entre autres, sont amenés à établir avec les populations et les institutions publiques présentes à l'échelle locale, régionale et nationale. Cette diversification d'acteurs en réseau est le corollaire de certaines dynamiques de reconfiguration et de repositionnement des bureaucraties étatiques de chaque pays. Les particularités de ce processus tant dans les pays du Nord, que dans ceux du Sud restent encore sujets à de plus amples recherches, analyses et comparaisons.

Pour clore cette analyse introductive des contributions de ce numéro, nous présenterons ci-dessous les perspectives théoriques que les auteurs ont mobilisées et les thèmes abordés dans leurs recherches.

Influences théoriques et thématiques

En considérant la perspective critique avec laquelle la majorité des auteurs appréhende la prédominance de l'agenda international du changement climatique et les effets des politiques environnementales dans les contextes locaux, les contributeurs se réfèrent aux apports de la socio-anthropologie et plus précisément du type d'analyses élaborées par Jean-Pierre Olivier de Sardan dans son ouvrage *Anthropologie et développement* (1995) et de l'« approche APAD » esquissée, discutée et mise en pratique par lui-même et par Jean-Pierre Dozon, Jean-Pierre Chauveau, Thomas Bierschenk et leurs collègues dès le début des années 1980 (Bierschenk, 2010 ; Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan, 2000).

⁴ La notion « bróker », employée dans l'anthropologie par des auteurs comme Wolf (1956) et Boissvain (1974), fait référence à des acteurs qui jouent un rôle d'intermédiaire dans les relations sociales dans des sociétés complexes caractérisées par la convergence de différentes formes de savoirs, différents tissus culturels et différentes positions politico-économiques. Cette même notion fut de nouveau employée par les anthropologues s'intéressant à la compréhension du rôle joué par différents acteurs qui interviennent sur la mise en place de projets de développement dans les contextes ruraux de pays de ce que l'on nomme le « Tiers Monde » (Bierschenk *et al.*, 2000 ; Mosse & Lewis, 2006). Nous reprenons ici cette notion pour attirer l'attention sur la myriade d'acteurs qui entrent en scène autour de différents enjeux environnementaux qui se configurent tant au niveau local que transnational.

De manière explicite ou non, les postulats adoptés pour aborder la question du développement sont repris dans ce numéro pour analyser un autre type d'enjeux, l'enjeu environnemental. Ainsi, comme les chercheurs de l'APAD, qui se concentrent sur les « faits du développement » (Bierschenk, 2010 : 2), les auteurs analysent de manière empirique des programmes ou des agendas transnationaux qui portent le discours du changement climatique. De fait, leurs analyses permettent d'appréhender la manière dont ces programmes sont étroitement liés tant dans les formes discursives que dans les pratiques mises en place sur le terrain, avec les politiques de développement et de développement durable élaborées au niveau global depuis les années 1970 et 1980. Alors même qu'ils mettent en évidence cette relation, les auteurs questionnent selon diverses approches la manière dont se vivent dans la quotidienneté les programmes en question et comment se positionne un type différent d'acteurs locaux face à eux. En dépit de la persistance des problèmes environnementaux, la manière dont on tire parti des programmes et projets qui se mettent en place pour les solutionner s'avère similaire à ce qui a pu être observé dans le développement.

Outre l'approche socio-anthropologique relevant de l'APAD, les auteurs comme Dupuits ou Schaer et Hahonou travaillent sur des thématiques de politiques publiques abordées dans le cadre d'une anthropologie du politique et de l'action publique. Cela témoigne de l'ampleur des approches aujourd'hui mobilisées pour analyser les enjeux environnementaux ainsi que la diversification des thématiques actuellement étudiées par les pionniers et les héritiers de la socio-anthropologie.

Dans ses travaux, Dupuits souligne l'influence des études sur la gouvernance (Hein et Kohlmorgen, 2009), sur les études institutionnelles (Ostrom, 2010) et sur les politiques internationales de la biodiversité (Foyer, 2011 ; Dumoulin, 2003) alors que Schaer et Hahonou témoignent de l'intérêt de poursuivre l'exploration des aspects quotidiens de la formation de l'État (Bierschenk et Oliver De Sardan, 2014) et les formes de privatisation de biens et services d'usage commun à travers des pratiques informelles qui s'institutionnalisent (Blundo, 2010). Concernant Ducorneau, Ka et Saqalli, leur travail souligne l'influence de l'anthropologie et de l'ethnographie de la politique publique (Mosse, 2005). Quant à Vallot, ce sont les études anglo-saxonnes qui sont clefs sur les agences d'aide internationale (Wrighton et Overton ; 2012). Mobilisant la théorie de l'acteur-réseau, les analyses développées par les auteurs, qui s'inscrivent dans le prolongement d'une approche interactionniste, font référence à des concepts aujourd'hui investis par de nombreux chercheurs (Lavigne-Delville, 2011 ; Foyer, 2012).

Pour conclure, on peut considérer que les analyses ici représentées ont permis de dresser un panorama actuel des différents enjeux environnementaux ainsi que des différents angles d'analyse de ceux-ci. En axant la focale sur les réseaux d'acteurs qui lient le local et le transnational, les auteurs de ce numéro démontrent que la compréhension fine des dynamiques socio-environnementales et des arènes d'acteurs qui définissent les modes de gouvernance de l'environnement passe par l'étude des interactions sociales qui se produisent à différents niveaux d'échelle. Ouvrant le champ à de nouveaux

objets et terrain de recherche, cette posture socio-anthropologique laisse apparaître une large palette d'études et de travaux qui contribuent à mieux saisir et comprendre les enjeux du contemporain.

Bibliographie

- BIERSCHENK T., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (dir.) (2014), *States at work. Dynamics of African bureaucracies*, Leyde, Brill.
- BIERSCHENK T. (2010), « Historiciser et localiser les approches », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], vol. 31-32, 2010.
- BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2000), *Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*, Paris et Mayence, Karthala et APAD, 2000.
- BLUNDO G., LE MEUR P.-Y. (2009), *The governance of daily life in Africa: ethnographic explorations of public and collective services*, Leyde-Boston, Brill.
- BLUNDO G. (2006), « Dealing with the local state: the informal privatization of street-level bureaucracies in Senegal », *Development and Change*, vol. 37, n° 4, p. 799-819.
- BOISSVAIN J. (1974), « Social manipulators: brokers as entrepreneurs », in J. BOISSVAIN, *Friends of friends: networks, manipulators and coalitions*, Oxford, Blackwell, p. 147-169.
- CANO I. (2016), « La gestion et conservation des ressources naturelles de propriété collective au Mexique : fragmentation bureaucratique et articulation étatique », *Cahiers des Amériques Latines*, vol. 81, n° 1, p. 93-111.
- DUMOULIN D. (2003), « Les savoirs locaux dans le filet des réseaux transnationaux d'ONG : perspectives mexicaines », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 178, p. 655-666.
- FOYER J. (2012), « Le réseau global des experts-militants de la biodiversité : un acteur central des controverses socio-techniques », *Hermès*, vol. 64, p. 155-163.
- FOYER J. (2011), « Les multiples politiques de la diversité bio-culturelle : entre modernités alternatives et rhétorique instrumentale », in C. GROS, D. DUMOULIN KEVRAN (dir.), *Le Multiculturalisme au concret*, Presse de la Sorbonne Nouvelle, p. 377-389.
- HEIN W., KOHLMORGEN L. (2009), « Transnational norm-building in global health: the important role of non-State actors in post-Westphalian politics », in S. MACLEAN, P. FOURIE, S. BROWN (dir.), *Health for some. The political economy of global health governance*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 87-104.
- LAVIGNE-DELVILLE P. (2011), « Pour une anthropologie symétrique entre "développeurs" et "développés" », *Cahiers d'études africaines*, vol. 202-203, n° 2, p. 491-509.

- LEMOS M. C., AGRAWAL A. (2006), « Environmental governance », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 31, p. 297-325.
- MOSSE D. (2005), *Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice*, Chicago, Pluto Press.
- MOSSE D., LEWIS D. (2006), « Theoretical approaches to brokerage and translation in development », in D. LEWIS, D. MOSSE (dir.) *Development brokers and translators: the ethnography of aid and agencies*, Bloomfield, Kumarian Press.
- OSTROM E. (2010) « Polycentric systems for coping with collective action and global environmental change », *Global Environmental Change*, vol. 20, n° 4, p. 550-557.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (1995), *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris.
- RIBOT J., AGRAWAL A., LARSON A. M. (2006), « Recentralizing while decentralizing: how national governments reappropriate forest resources », *World Development*, vol. 34, n° 11, p. 1864-1886.
- WOLF E. (1956), « Aspects of group relations in a complex society: Mexico », *American Anthropologist, New Series*, vol. 58, n° 6, p. 1065-1078.
- WRIGHTON N., OVERTON J. (2012), « Coping with participation in small island states: the case of aid in Tuvalu », *Development in Practice*, vol. 22, n° 2, p. 244-255.

